

CANDIDATURE D'UN JEUNE DE L'ACADEMIE SCOLARISE AU CNED OU ISSU D'UN CFA DE L'ACADEMIE A L'ENTREE DANS UNE FORMATION DE L'ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS - 2018

ENTREE EN 2^{de} GENERALE ET TECHNOLOGIQUE – 2^{de} PROFESSIONNELLE - 1^{re} ANNEE DE CAP des établissements publics et privés sous contrat de l'Education nationale et de l'Enseignement agricole

1^{re} TECHNOLOGIQUE – 1^{re} PROFESSIONNELLE des établissements publics de l'Education nationale et de l'Enseignement agricole

L'entrée en 1^{re} Générale est gérée hors Affelnet. Un contact doit être pris directement avec la DSDEN d'accueil (parallèlement une fiche passerelle doit être constituée pour les candidats issus de la voie professionnelle).

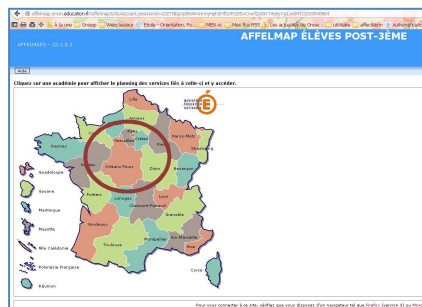
Pour toute demande vers une formation au sein d'un établissement privé sous contrat (pour le niveau 1^{re}) ou dans un CFA (formation professionnelle en apprentissage), la famille prend directement contact auprès de l'établissement d'accueil choisi.

1 – Saisie des vœux

L'établissement d'origine (public ou privé, Éducation nationale ou Enseignement agricole, CIO, CFA ou CNED) **procède à la saisie des vœux** dans Affelnet Lycée de l'académie d'Orléans-Tours, à partir du **23 mai 2018**.

L'accès à Affelnet Lycée se fait via le portail affelmap :

<http://affelmap.orion.education.fr/>



Cliquer sur l'académie d'accueil : Orléans-Tours, puis sur le lien proposé.

La connexion nécessite la demande préalable d'un mot de passe, soumise à acceptation par l'administrateur académique (prévoir un délai de réponse). **Attention** : la délivrance du mot de passe n'est pas automatique. Il est obligatoire, pour l'obtenir, de fournir, dans le formulaire de demande, une **adresse officielle valide** de type :@ac-nantes.fr, @cneap.fr, @nomdel'établissement.fr

2 – Envoi des dossiers

2.1. Demande d'entrée en 2^{de} générale et technologique – 2^{de} professionnelle - 1^{re} année de CAP des établissements publics et privés de l'Education nationale et de l'Enseignement agricole

L'établissement d'origine saisit et envoie, pour le **4 juin 2018**, un dossier à la DSDEN du premier vœu demandé qui complète éventuellement la saisie déjà faite.

Constitution des dossiers :

- la fiche récapitulative de saisie **signée par la famille**,
- les copies des bulletins trimestriels de l'année en cours,

- un justificatif de domicile dans l'académie d'Orléans-Tours au 1^{er} **septembre 2018** (ou, si déménagement et adresse non encore connue, un justificatif de mutation ou autre qui justifie la domiciliation),
- **pour une affectation en 2^{de} générale et technologique (hors maintien)**, envoyer, en différé, le bulletin de 3^e du 3^e trimestre où figure la décision d'orientation prise par le conseil de classe.

Attention : certaines offres font l'objet d'un recrutement particulier.

Pour toutes demandes vers un établissement privé la famille doit, en plus de la saisie, prendre contact avec celui-ci.

2.2 Demande d'entrée en 1^{re} technologique – 1^{re} professionnelle des établissements publics de l'Education nationale et de l'Enseignement agricole

L'établissement d'origine saisit et envoie, pour le 5 **juin 2018**, un dossier au SAIO qui complète éventuellement la saisie déjà faite.

Constitution des dossiers :

- la fiche récapitulative de saisie **signée par la famille**,
- les copies des bulletins trimestriels de l'année de 2^{de} ou de Terminale CAP,
- un justificatif de domicile dans l'académie d'Orléans-Tours au 1^{er} septembre 2017 (ou, si déménagement et adresse non encore connue, un justificatif de mutation ou autre qui justifie la domiciliation).

Demands nécessitant la constitution de dossiers spécifiques :

- Demande relevant de la procédure « passerelle » (pour tout changement de voie, à savoir 2^{de} GT ou 1^{re} G ou T vers 1^{re} Pro ; 2^{de} ou 1^{re} pro vers 1^{re}T) : Fiche « Passerelle »
- Demande de poursuite d'études de TCAP vers une 1^{re} pro : Dossier « Poursuite d'études »
- Demande de changement de spécialité de 2^{de} ou 1^{re} pro vers une 1^{re} pro d'autre spécialité : Dossier « Changement de spécialité »

3- Résultats de l'affectation

Les résultats de l'affectation seront connus **le 29 juin 2018 (9H00)**.

Les résultats seront directement consultables à partir du portail Affelmap par les établissements scolaires qui pourront éditer les fiches de résultats (identification à partir du RNE et du mot de passe utilisés lors de la saisie).

4 - Vos contacts :

- **En DSDEN :**

DSDEN du CHER Cité Condé – Bât F Rue du 95 ^{ème} de ligne - BP 608 18016 Bourges Cedex	IEN IO Luc Van-Couwelaar ce.iio18@ac-orleans-tours.fr Secrétariat 02.36.08.20.13
DSDEN de l'EURE-ET-LOIR Cité administrative 15 place de la République 28019 Chartres Cedex	IEN IO Marie-Hélène Gros ce.iio28@ac-orleans-tours.fr Secrétariat 02.36.15.11.73
DSDEN de l'INDRE 110 rue Grande - BP 507 36018 Châteauroux Cedex	IEN IO Héloïse Beauvallet ce.ienio36@ac-orleans-tours.fr Secrétariat 02.54.60.57.07
DSDEN de l'INDRE-ET-LOIRE 267 rue Giraudeau – CS 74212 37042 Tours Cedex	IEN IO Hélène Gervais ce.iio37@ac-orleans-tours.fr Secrétariat 02.47.60.77.51
DSDEN du LOIR-ET-CHER 1 avenue de la Butte - CS 94317 41043 Blois Cedex	IEN IO Alexandra Meneux ce.iio41@ac-orleans-tours.fr Secrétariat 02.34.03.90.21
DSDEN du LOIRET 19 rue Eugène Vignat 45043 Orléans Cedex	IEN IO Agnès Boutet ce.iio45@ac-orleans-tours.fr Secrétariat 02.38.24.29.96

- **Le SAIO**

Anthony Beauchet – Psychologue de l'Education nationale en charge du dossier Affelnet Lycée
tél. 02.38.79.42.30 ou 42.39 ou mail : ce.saio@ac-orleans-tours.fr

Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours

Service académique d'information et d'orientation
21, rue Saint Etienne
45043 Orléans cedex 1

- **La Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt – région Centre – Val de Loire, service régionale de la formation et du développement** (pour les questions relatives à l'enseignement agricole)
Odile Willemetz – Chargée de mission orientation - communication : tél. 02.38.77.40.32 ou mail : srfd.centre@educagri.fr
- **Les centres d'information et d'orientation** Liste et coordonnées :
www.ac-orleans-tours.fr/orientation